

Motion Fiches avenir - CA du 12 février 2018

Les journées de grève des 1er et 6 février ont mobilisé enseignants du secondaire et du supérieur, lycéens et étudiants contre la systématisation de la sélection à l'université.

A l'issue du deuxième trimestre, il sera demandé aux conseils de classe de remplir la « Fiche Avenir » en émettant des avis sur l'intégralité des vœux d'orientation de chaque élève de terminale (à raison de 10 vœux par élève, entre 240 à 350 avis par classe). Ces fiches seront examinées par les établissements du supérieur pour sélectionner les meilleurs candidats.

Nous n'avons aucune raison de barrer la route de l'université à nos élèves, alors que jusqu'à présent le succès au baccalauréat était légalement la seule condition que l'on puisse exiger d'eux pour entrer à l'université.

Nous ne sommes ni omniscients ni compétents pour formuler un avis éclairé sur chacune des innombrables filières d'enseignement supérieur et nous sommes attachés au droit de nos élèves de choisir les études supérieures qu'ils souhaitent réaliser.

Nous renseignons déjà des moyennes et des appréciations, sur les bulletins, qui suffisent amplement à nos collègues du supérieur pour recruter leurs futurs étudiants en BTS, IUT, CPGE, etc. Nous pouvons aider les élèves à choisir des formations où ils ont des chances de réussir, mais en aucun cas formuler des recommandations quant à leur motivation et leur épanouissement.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé d'émettre un avis « favorable » pour tous les vœux de chaque élève. Nous réaffirmerons cette décision à chaque conseil de classe du deuxième trimestre.

Les enseignants du lycée Jean Zay réunis en Assemblée Générale le 9 février 2018, soutenus par leurs organisations syndicales (SNES, Sud Educ, CGT).